



MAIRIE DE NEUVY  
21, route de Neung-sur-Beuvron  
41250 NEUVY

☎ 02 54 46 42 69  
✉ [mairie@commune-neuvy.fr](mailto:mairie@commune-neuvy.fr)

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

-----  
COMMUNE DE NEUVY  
-----

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 03 mars 2026

L 'An deux mil vingt-six le 3 mars à 19 heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Neuvy dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Neuvy sous la présidence du Maire, Monsieur MARION Patrick.

Présents : MARION Patrick - BARBILLON Anne-Marie - DUFOUR Daniel - BENEVAUT Annita - HENRY Martine - DESPREZ Rudy - VOROBIEFF Serge - BESSONNIER Noël - BESSONNIER Sylvie

Absente excusée : GILBERT Delphine

Convocation du : 20/02/2026

Secrétaire : BENEVAUT Annita

MAIRIE DE NEUVY COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL *Séance du 3 mars 2026*

**ORDRE DU JOUR** *Modification en cours de séance* : Le Conseil municipal autorise l'ajout du point suivant à l'ordre du jour :

- Délibération relative au vote du quart de crédit.

**Points examinés :**

1. Délibération : Rapport annuel 2024 sur l'eau et l'assainissement (Communauté de Communes du Grand Chambord- CCGC)
2. Délibération : Vente de bois communal
3. Délibération : Fixation des taux communaux pour l'exercice 2026
4. Tarifs de la cantine scolaire et des transports pour l'année 2026 (convention avec la commune de Bracieux)
5. Composition du bureau de vote pour les élections municipales du 15 mars 2026
6. Délibération : Vote du CFU 2025 de la commune et du lotissement
7. Questions diverses

**DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Objet de la délibération</b>	<b>Résultat du vote</b>	<b>Détail du scrutin</b>
Rapport 2024 – Eau et assainissement (CCGC)	<b>Adopté à l'unanimité</b>	9 voix pour
Vente de bois communal	<b>Adopté à l'unanimité</b>	9 voix pour
Fixation des taux 2026	<b>Adopté à l'unanimité</b>	9 voix pour
Vote du quart de crédit	<b>Adopté à l'unanimité</b>	9 voix pour

---

## POINTS D'INFORMATION

**1. Tarifs cantine et transport scolaire (année 2026)** Le Maire a présenté les nouveaux tarifs applicables à compter de l'année 2026 :

- **Repas à la cantine** : 4,40 € par commune et par jour (contre 4,30 € en 2024/2025)
- **Transport des repas** : 8,60 € par commune et par jour (contre 8,40 € précédemment).

Ces nouveaux tarifs seront appliqués à la rentrée prochaine, au mois de septembre 2026.

**2. Bureau de vote pour les élections municipales (15 mars 2026)** *Horaires d'ouverture : 8h00 – 18h00* **Président du bureau** : Patrick MARION

<i>Créneau horaire</i>	<b>Assesseurs désignés</b>
<b>8h00 – 11h30</b>	Patrick MARION, Rudy DESPREZ, Daniel DUFOUR
<b>11h30 – 14h30</b>	Annita BENEVAUT, Serge VOROBIEFF, Anne-Marie BARBILLON
<b>14h30 – 18h00</b>	Patrick MARION, Martine HENRY, Noël BESSONNIER

**3. Report du vote du CFU 2025** : En raison d'une panne nationale affectant le logiciel HELIOS, le vote relatif au CFU pour l'année 2025 a été reporté à une date ultérieure.

---

**QUESTIONS DIVERSES** Aucune question soulevée par les membres du Conseil.

*Séance levée à 19h30.*